

## PROJET EPS LYCEE CHARLES DE FOUCAULD



LYCEE CHARLES DE FOUCAULD

5 RUE DE LA MADONE

75018 PARIS



# SOMMAIRE

<b>1. PRESENTATION DU PROJET D'ETABLISSEMENT .....</b>	<b>4</b>
A. STRUCTURE DE L'ETABLISSEMENT .....	4
B. ENVIRONNEMENT SOCIAL ET SCOLAIRE .....	4
C. LES DIFFERENTES FILIERES .....	4
D. RESULTATS SCOLAIRES ET ORIENTATIONS .....	5
E. LES AXES PRIORITAIRE DU PROJET D'ETABLISSEMENT .....	5
F. LA VIE DANS L'ETABLISSEMENT .....	6
G. SPECIFICITES ET PROJETS .....	6
<b>2. SPORTIVE SYNTHSE DU PROJET EPS ET L'ASSOCIATION.....</b>	<b>7</b>
A. AXES DU PROJET EPS .....	7
B. L'EPS AU LYCEE FACE A L'ECHEANCE DE TERMINALE .....	7
C. L'EPS DANS L'ETABLISSEMENT .....	7
D. INSTALATIONS : .....	8
E. EQUIPE ENSEIGNANTE : .....	8
F. PROGRAMMATION DES APSA : .....	8
G. L'ASSOCIATION SPORTIVE .....	10
H. AXES DU PROJET D'ASSOCIATION SPORTIVE .....	10
<b>3. SYNTHSE DES DIFFERENTS PROJETS.....</b>	<b>11</b>
<b>4. LA PREPARATION AU BACCALAUREAT EPS .....</b>	<b>11</b>
A. CONSTITUTION DES ENSEMBLES DE TROIS EPREUVES.....	12
<b>5. L'EPS AU LYCEE CHARLES DE FOUCAULD EN DETAILLE .....</b>	<b>14</b>
A. CONDITIONS D'ENSEIGNEMENT .....	14
PROGRAMMATION DES APSA PAR NIVEAU .....	17
B. LES EVOLUTIONS DE LA PROGRAMMATION.....	18
C. EVALUATION .....	18
D. CONSTITUTION DE L'EMPLOI DU TEMPS EN EPS .....	18
LES DEPLACEMENTS SUR LES INSTALLATIONS SPORTIVES .....	19
E. LES INAPTITUDES .....	20
F. CIRCUIT DES CERTIFICATS MEDICAUX EN EPS .....	21
G. LES ACCIDENTS EN EPS .....	21
<b>6. L'AS AU LYCEE CHARLES DE FOUCAULD EN DETAILLE.....</b>	<b>22</b>
<b>7. EVALUATION DU PROJET.....</b>	<b>22</b>
A. DIFFICULTES RENCONTREES.....	22
B. L'ABSENTEISME EN EPS.....	22
C. LE SUIVI DES INAPTES .....	22
<b>8. CONCLUSION.....</b>	<b>23</b>
A. LE SAVOIR-NAGER.....	24
B. L'ERE DU NUMERIQUE.....	24
C. LES ALERTES POLLUTIONS.....	24

« Tu es chargé de crier l'Évangile sur les toits non par ta parole, mais par ta vie »

*Père Charles de Foucauld*

Le lycée Charles de Foucauld, situé dans le quartier de la porte de La Chapelle (Paris, 18ème arrondissement), a pour vocation de préparer des jeunes au baccalauréat général et technologique ainsi qu'au diplôme du brevet de technicien supérieur (BTS) dans les filières commerciales et informatiques.

Le lycée Charles de Foucauld inscrit des élèves issus de collèges partenaires tels que le collège Saint-Vincent, Saint-Louis mais aussi des collèges de la banlieue Nord de Paris.

Etablissement d'enseignement catholique, sous tutelle diocésaine, ouvert à tous, il a pour ambition d'être un lieu d'accueil d'adolescents et de jeunes adultes dans leur diversité sociologique, culturelle et religieuse. Cette diversité, reflet de notre société, ne peut être qu'un facteur de richesse humaine et un apprentissage de la différence. Le caractère catholique de l'établissement n'est pas un obstacle à l'accueil de jeunes issus de religions différentes. Bien au contraire, l'expérience humaine et spirituelle du Bienheureux Charles de Foucauld, patron de l'établissement, est la preuve que l'enfouissement du mystère chrétien auprès des hommes ne connaissant pas encore le message de l'Évangile est un défi majeur du monde moderne. Défi qu'il nous est demandé aujourd'hui de relever à sa suite, non par soucis de prosélytisme, mais pour témoigner de l'amour que Dieu porte à chaque homme et à chaque femme.

C'est pourquoi la célèbre phrase du Bienheureux Charles de Foucauld « *Tu es chargé de crier l'Évangile sur les toits non par ta parole, mais par ta vie* » doit être vécue dans le quotidien de l'établissement. Mais elle doit être également traduite dans ses projets et dans sa visée éducative.

Nous nous devons de faire naître dans le cœur du jeune qui nous est confié la confiance et le goût du beau, mais également le sens du labeur et l'acceptation de la pauvreté. Pauvreté qui structure toute existence et qui peut, par l'expérience du manque, ouvrir à la quête de l'autre à travers la culture, à travers l'expérience de l'amour comme don, et finalement à travers la découverte du « Tout-Autre », mystère du Dieu Vivant et Vrai, révélé par le Christ. L'enjeu est de taille : il faut aider nos élèves à se libérer du matérialisme qui s'impose trop souvent à eux dans un monde sans Dieu. Enjeu de libération qui ne peut que motiver les enseignants, les éducateurs et le personnel qui travaillent au sein du lycée Charles de Foucauld.

# 1. PRESENTATION DU PROJET D'ETABLISSEMENT

## A. STRUCTURE DE L'ETABLISSEMENT

Sa situation, entre la gare du Nord et La Porte de La Chapelle dans le 18<sup>ème</sup> Arrondissement de Paris, lui confère une vocation d'accueil d'élèves issus de milieux sociaux diversifiés tant au niveau social que culturel.

**Le lycée général et technologique Charles de Foucauld, seul établissement privé de l'arrondissement, accueille 630 élèves dans 22 classes** (6 classes de secondes, 6 classes de première, 6 classes de terminales dont une classe du soir, 4 classes de BTS MUC-NRC-SIO). Le groupe scolaire (du TP au BTS) la Madone regroupe quant à lui 1689 élèves.

## B. ENVIRONNEMENT SOCIAL ET SCOLAIRE

La population du lycée est composée d'élèves de milieux socioculturels divers : environ 64% issus d'un milieu social défavorisé, 15% d'un milieu social favorisé, et le reste appartenant à la classe moyenne.

Les élèves sont issus de proche banlieue et des collèges environnants.

L'établissement jouit d'une bonne réputation de part son taux de réussite au baccalauréat. Ainsi, les parents présents lors de la journée porte ouverte montrent le désir de placer leurs enfants dans un établissement comme Charles de Foucauld. Ceci peut également s'expliquer par la présence d'établissement du 18<sup>e</sup> arrondissement classé en zone d'éducation prioritaire (ZEP).

## C. LES DIFFERENTES FILIERES

Le Lycée Charles de Foucauld est un établissement polyvalent proposant différentes formations générales et technologiques. Avec notamment les sections européennes, le théâtre et les classes du soir.

⇒ 6 classes de 2de

⇒ 6 classes de 1<sup>ère</sup> (ES/L, S et STMG)

⇒ 6 classes de Tale (ES/L, S et STMG)

Le lycée accueille **18 classes**.

Le nombre d'élèves par classe est en moyenne de 28 en lycée technologique et de 32 en général.

**Une ouverture est faite dans l'établissement sur des études supérieures post bac :**

⇒ BTS Management des Unités Commerciales (MUC)

⇒ BTS Négociation et Relation Client (NRC)

⇒ BTS Informatique de Gestion (IG)

⇒ Préparation aux concours

**D. RESULTATS SCOLAIRES ET ORIENTATIONS**

FILIERES	GENERALES			TECHNOLOGIQUES	
	TL	TES	TS	TSTGM	TSGSI
<b>TAUX DE REUSSITE</b>	100%	100%	100%	100%	
<b>MENTION</b>	TB 3.03%	TB 3.44%	TB 4.08%	TB 2.12%	
	B 27.27%	B 27.58%	B 16.32%	B 40.42%	
	AB 30.30%	AB 41.38%	AB 44.89%	AB 42.55%	

**E. LES AXES PRIORITAIRE DU PROJET D'ETABLISSEMENT**

	AXES N°1	AXES N°2	AXES N°3
<b>LES DIFFERENTS AXES</b>	<b>Accueillir</b> : Mieux prendre en compte l'hétérogénéité des élèves. Vers la réussite de tous.	<b>Transmettre</b> : Maintenir les conditions d'un travail efficace et fructueux.	<b>Éduquer</b> : Développer l'éducation à la citoyenneté.
<b>LES ACTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travailler dès la seconde sur l'orientation des élèves (semaine de l'orientation).</li> <li>- Stage en fin de seconde.</li> <li>- Accompagnement personnalisé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place de week-end de révision avant les examens.</li> <li>- Mise en place avec les élèves de planning de révisions.</li> <li>- Accompagnement à l'étude.</li> <li>- Voyages, section Européenne, section théâtre et arts plastiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respecter des règles de vie collective.</li> <li>- Inciter l'élève à faire des choix, des projets (options, orientation).</li> <li>- Aide à la journée porte ouverte de l'établissement (prise en charge des visiteurs).</li> <li>- Mise en place de la fête de l'école.</li> </ul>

## F. LA VIE DANS L'ETABLISSEMENT

La communauté éducative	L'équipe enseignante	Les élèves
<p>Il existe une bonne dynamique dans l'équipe éducative, favorisant l'entraide lors de l'apparition de problèmes (la difficile intégration des élèves, l'orientation, les difficultés scolaires).</p> <p>La communauté éducative se concerta alors, afin de mettre en place une démarche éducative cherchant à aider chaque élève en difficultés.</p>	<p>L'entente cordiale de l'équipe enseignante aide à la mise en place de projets éducatifs et interdisciplinaires (voyage, sortie).</p> <p>Les enseignants s'entraident pour trouver des solutions face aux problèmes qui peuvent apparaître.</p> <p>Les professeurs principaux et l'équipe enseignante travaillent de pair pour aider les élèves dans la construction de leurs projets d'avenir.</p>	<p>Les élèves de seconde ont du mal à devenir autonome au travail. Or les exigences ne sont plus celles du collège.</p> <p>De plus, un problème persiste quant à l'orientation en fin d'année, par manque de projet.</p> <p>Les élèves de première et de terminales sont plus autonomes, de moins en moins accompagnés par leurs professeurs</p>

## G. SPECIFICITES ET PROJETS

L'établissement propose 2 spécificités à cette heure.

- Une section européenne option DNL (discipline non linguistique).
- Une section théâtre en partenariat avec l'Odéon-Théâtre de l'Europe.

De nouveaux projets sont en cours de réalisation pour la rentrée prochaine :

- Développement du supérieur avec aménagement de nouveaux locaux pour les BTS.
- Mise en place d'une salle de musculation et d'une salle polyvalente au sein de l'établissement scolaire.

## 2. SPORTIVE SYNTHÈSE DU PROJET EPS ET L'ASSOCIATION

### A. AXES DU PROJET EPS

	AXES N°1	AXES N°2	AXES N°3
LES DIFFÉRENTS AXES	Proposer une <u>programmation équilibrée et cohérente</u> sur l'ensemble du cursus favorisant tous les élèves.	Favoriser l' <u>intégration</u> de tous les élèves dans le <u>groupe classe</u> et favoriser l' <u>investissement</u> .	- Permettre la <u>prise de responsabilités</u> (échauffement, arbitrage, observation, analyses). - Inciter l'élève à faire des choix, des projets (contrat de fin de cycle, atteindre un niveau).
	Réduire les inégalités des résultats entre filles et garçons (BAC)		
LES ACTIONS	- Découvrir des activités variées.	- Agir dans le respect des règles. - Développer l'autonomie.	- Se connaître dans les activités pour se mettre projet. - Assumer différents rôles sociaux.

### B. L'EPS AU LYCEE FACE A L'ECHEANCE DE TERMINALE

L'équipe EPS travaille depuis bientôt cinq ans sur la mise en place de menus équilibrés (inexistant auparavant), afin de permettre à chaque élève de choisir le menu adapté à ses compétences. Cependant, des problèmes persistent, notamment avec les installations sportives surexploitées par les nombreux établissements scolaires sur le secteur. En tant que coordonnateur EPS, je travaille conjointement avec les responsables d'installations, les autres coordonnateurs EPS et les Inspecteurs Pédagogiques Régionale, sur la mise en place d'une répartition optimale. Et ce, afin de proposer dès la seconde, l'enseignement de chacune des activités proposées au baccalauréat durant au moins un cycle de dix heures de pratiques.

### C. L'EPS DANS L'ETABLISSEMENT

Le directeur de l'établissement plébiscite notre travail, et nous aide dans nos démarches.

À cette heure nous travaillons sur :

- Développement de l'AS.
- Suivi des élèves entre le collège et le lycée pour la mise en place du savoir-nager 2<sup>nd</sup>.
- Développement de la CP2 par la mise en place de l'escalade (formation des enseignants et achat de matériels)
- Développement de la CP5 par la mise en place de la musculation (construction d'une salle et commande de matériels)

#### **D. INSTALLATIONS :**

Elles sont situées entre 10 à 30 minutes de l'établissement et permettent une pratique nombreuse d'APSA. L'établissement ne dispose d'aucune installation intra-muros. La construction d'un gymnase et d'une salle de musculation est en projet d'ici 5 ans.

Nous avons à notre disposition :

<b>STADE POISSONNIERS</b>	<b>GYMNASE TRISTAN TZARA</b>	<b>GYMNASE PAJOL</b>	<b>PISCINE HEBERT</b>	<b>GYMNASE DES AMIRAUX</b>
Situé à 25' à pied	Situé à 10' à pied	Situé à 10' à pied	Situé à 5' à pied	Situé à 25' à pied
2 terrains de football 1 terrain de volley extérieur 2 sautoirs en longueur 1 piste d'athlétisme de 400 m 2 gymnases intérieurs Un mur d'escalade	Un gymnase	Un gymnase Une salle de danse Un dojo Une salle polyvalente	5 couloirs de 25m	2 gymnase de type A

#### **E. EQUIPE ENSEIGNANTE :**

Elle est constituée de 3 professeurs (3 hommes), un temps plein, un temps partiel (sur 2 établissements), un complément d'heures (en poste sur le collège du groupe la Madone).

Le travail de l'équipe pédagogique va dans le sens des exigences du baccalauréat, pour aider chaque élève à réussir.

#### **F. PROGRAMMATION DES APSA :**

Au lycée nous nous efforçons d'aborder les cinq compétences propres. Nous essayons de proposer une programmation équilibrée et variée, permettant d'assurer un niveau 4 exigible au baccalauréat dans le plus grand nombre d'activité.

Les apprentissages sont découpés en cycles de 7 à 9 séances de 2 heures. Sachant que le temps de déplacement et d'habillement des élèves sont compris dans le temps global du cours.



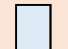

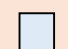
	<b>CP1</b>	<b>CP2</b>	<b>CP3</b>	<b>CP4</b>	<b>C P 5</b>
<b>SECONDE</b>	Natation Relai		Danse Acrosport	Hand-ball	Course en durée
<b>PREMIERE</b>	Course de demi-fond	X	Danse Acrosport	Badminton Hand-Ball	
<b>TERMINALE</b>	Course de demi-fond		Danse Acrosport	Badminton Hand-Ball	Course en durée

## G. L'ASSOCIATION SPORTIVE

## H. AXES DU PROJET D'ASSOCIATION SPORTIV

	<b>AXES N°1</b>	<b>AXES N°2</b>	<b>AXES N°3</b>
<b>LES DIFFERENTS AXES</b>	Valoriser les notions d'ouverture et d'intégration pour que l'AS soit un lieu de vie pour tous les élèves quel que soit leur niveau.	S'éprouver dans la pratique d'une activité sportive de compétition ou de loisir : le sport comme fait culturel.	Permettre un apprentissage de la vie associative par l'exercice de responsabilités (JO)
	Valoriser les résultats aux compétitions des filles		
<b>LES ACTIONS</b>	Rencontres envisagées entre AS lorsque le gymnase est libre et rencontres inter-établissement dans le cadre des compétitions de l'UGSEL.	Activité proposée : Natation Foot en salle Badminton	Formations envisagées de JO (arbitres, PSC1)

### 3. SYNTHÈSE DES DIFFÉRENTS PROJETS

<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);"><b>PROJET ACADEMIQUE</b></p>	<p><b>AXE 1 : Bâtir une école équitable et ambitieuse pour tous :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Garantir la continuité et la <u>diversité</u> des parcours scolaires,</li> <li>-<u>Personnaliser</u> les approches pédagogiques,</li> <li>-Favoriser l'accès aux savoirs de <u>tous les élèves</u>.</li> </ul> <p><b>AXE 2 : Adapter l'organisation pour mieux accompagner les publics et les personnels :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Affirmer le <u>pilotage</u> administratif,</li> <li>-<u>Renforcer l'accompagnement</u> des personnels,</li> <li>-Agir sur le climat scolaire pour renforcer la communauté éducative, <u>au service des apprentissages</u>.</li> </ul> <p><b>AXE 3 : Renforcer et valoriser l'ouverture de l'école :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Promouvoir des <u>pratiques pédagogiques adaptées</u>,</li> <li>-<u>Exploiter</u> pleinement l'environnement cultures,</li> <li>-Faire <u>de l'ouverture internationale</u> de l'académie un atout pour les élèves.</li> </ul>		
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);"><b>PROJET DETABLISSEMENT</b></p>	<p><b>AXE N°1</b></p>	<p><b>AXE N°2</b></p>	<p><b>AXE N°3</b></p>
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);"><b>LIEN AVEC LE PROJET D'EPS</b></p>	<p style="text-align: center;">Mieux prendre en compte l'hétérogénéité des élèves. Vers la réussite de tous les élèves.</p> <p style="text-align: center;"></p> <p style="text-align: center;">Proposer une <u>programmation équilibrée et cohérente</u> sur l'ensemble du cursus, et des situations d'apprentissage ou de régulation favorisant la réussite de tous les élèves par une pédagogie différenciée.</p>	<p style="text-align: center;">Maintenir les conditions d'un travail efficace et fructueux.</p> <p style="text-align: center;"></p> <p style="text-align: center;">Favoriser la réussite de tous les élèves dans le <u>groupe classe</u> et favoriser <u>l'investissement</u>.</p>	<p style="text-align: center;">Développer l'éducation à la citoyenneté.</p> <p style="text-align: center;"></p> <p style="text-align: center;">Permettre la <u>prise de responsabilités</u> (échauffement, arbitrage, observation...), pour le rendre autonome, lucide et cultivé dans sa pratique. Inciter l'élève à faire des choix, des projets (contrat de fin de cycle, atteindre un niveau).</p>
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);"><b>LES INCIDENCES SUR NOTRE ENSEIGNEMENT</b></p>	<p style="text-align: center;">Evaluer le niveau d'une classe, d'un élève pour <b>proposer des situations adaptées à chacun</b>.</p>	<p style="text-align: center;">Amener <b>la mise en place de travail en groupe</b> en fonction des effets recherchés.</p>	<p style="text-align: center;"><b>Proposer des outils</b> qui doivent permettre à chacun d'agir de manière de plus en plus <b>autonome</b>.</p>

## 4. LA PREPARATION AU BACCALAUREAT EPS

### A. CONSTITUTION DES ENSEMBLES DE TROIS EPREUVES

#### ⇒ Les activités

L'équipe pédagogique constitue des ensembles d'activités (menus) comprenant 3 APSA de nature différente (voir liste nationale et académique)

#### ⇒ L'organisation

L'enseignement des activités de chaque « menu » est assuré par le même enseignant.

L'établissement propose plusieurs menus de trois activités, dont la répartition s'effectuera en tenant compte des vœux des élèves.

Les élèves sont informés des modalités d'évaluations avant d'émettre leurs choix.

Ces activités sportives sont déterminées par les professeurs en fonction des installations dont on dispose mais elles répondent aux exigences des textes institutionnels. Les élèves retrouvent les activités pratiquées en première.

#### ⇒ La notation

- **Le référentiel national** précise pour chaque activité les conditions, les critères et les repères de notation.

Il paraît pertinent de confronter l'élève à 2 cycles d'enseignement de la même pratique (dont 1 en terminale) durant le lycée.

- **Les modalités** : La notation s'effectue par 2 examinateurs, dont l'un est obligatoirement l'enseignant du groupe classe. Ils évaluent conjointement et simultanément.

Des outils spécifiques doivent être créés pour passer du référentiel national à la note.

#### ⇒ Inaptitudes

**Inaptitude temporaire** (blessure ou maladie) : l'équipe réévalue lors d'épreuves de rattrapage

**Inaptitude partielle ou handicap physique** : elle est attestée en début d'année par l'autorité médicale. Deux éventualités se présentent alors :

- Se référer au certificat médical académique

**CERTIFICAT MEDICAL D'INAPTITUDE A LA PRATIQUE DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE**

Le professeur d'Education Physique et Sportive doit adapter son enseignement et l'évaluation qui en découle, de façon à ce que tout élève puisse participer au cours d'EPS, en fonction de ses possibilités et de ses capacités.

Je soussigné(e), Docteur en médecine.....  
 Lieu d'exercice.....  
 Certifié, en application du décret n°10-977 du 11 octobre 1988, avoir examiné l'élève :  
 Nom et Prénom.....  
 Né (e) le..... En classe de.....  
 Et constate à ce jour que son état de santé autorise :  
 Une **INAPTITUDE PARTIELLE** de..... m..... inches  
 Une **INAPTITUDE TOTALE** de..... m..... inches  
 Dans le cas d'une inaptitude partielle, pour permettre une adaptation de l'enseignement aux possibilités de l'élève, préciser en termes d'incapacités fonctionnelles si l'inaptitude est liée à :  
 **DES TYPES DE MOUVEMENTS** (équilibre, vitesse, charge, posture)  
 **DES TYPES D'EFFORTS** (musculaires, cardio-vasculaires, respiratoires)  
 **LA CAPACITE DE L'EFFORT** (musculaire, durée)  
 **DES SITUATIONS D'EXERCICE ET D'ENVIRONNEMENT** (travail en hauteur, milieu aquatique, conditions atmosphériques)  
 **AUTRES**  
 Date, signature et cachet du médecin.....

Circuit de communication interne à l'établissement

Visa du professeur d'EPS	Visa de l'infirmerie	Visa du conseiller principal d'éducation
Date: .....	Date: .....	Date: .....

*Aide à l'adaptation des situations en EPS - TS1P...*

**CERTIFICAT MEDICAL PERMETTANT une ADAPTATION des CONTENUS aux POSSIBILITES de L'ELEVE En EDUCATION PHYSIQUE et SPORTIVE**  
Année scolaire 20... - 20...  
 Académie de Paris

Rappel : « L'éducation physique et sportive est une discipline d'enseignement à part entière. Elle participe à l'acquisition d'apprentissages fondamentaux et contribue à la formation globale de l'individu. Elle est obligatoire et sanctionnée à l'ensemble des examens... Les nouvelles dispositions réglementaires... réaffirment le principe de l'obligation à priori de tous les élèves à suivre l'enseignement de cette discipline. Il convient donc, désormais, de substituer la notion d'inaptitude à celle de dispense. » (Ref. Circulaire du 17 mai 1999)

**INAPTITUDE FONCTIONNELLE PARTIELLE à l'enseignement de l'EPS**

« En cas d'inaptitude partielle, afin de permettre une adaptation de l'enseignement de l'éducation physique et sportive... il importe, que ces données soient exprimées de façon explicite afin qu'un enseignement réel, mais adapté aux possibilités de l'élève, puisse être mis en place. » (Ref. Circulaire du 17 mai 1999)

*Cocher les cases*

FONCTIONS	POSSIBLE	POUR UN EFFORT D'INTENSITE		POUR UN EFFORT DE DUREE	
		Forte	Moderée	Prolongée	Limitée
Marcher	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Courir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lancer	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lever-Porter	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nager	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sauter	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

N.B : L'effort doit toujours respecter la non-douleur et peut aller au seuil de tolérance identifié par l'élève.

**PRECISIONS**  
 Permettant au professeur d'adapter les situations d'apprentissage:

Date: .....

Signature et cachet du médecin: .....

⇒ **L'option facultative**

Une liste académique proposée par le recteur propose aux élèves de présenter une option facultative en EPS.

L'évaluation relève de l'examen ponctuel terminal.

L'épreuve comprend une prestation (75% de la note) et un entretien (25%)

Pour la session 2014 la liste des épreuves d'option facultative est : danse, escalade, judo, natation : 800 m nage libre.

Les élèves dispensés de l'épreuve d'EPS obligatoire ne peuvent être admis à passer cette épreuve facultative.

Cette épreuve est conseillée uniquement aux élèves ayant une pratique régulière importante et un niveau supérieur aux exigences de l'EPS obligatoire.

## 5. L'EPS AU LYCEE CHARLES DE FOUCAULD EN DETAILLE

### A. CONDITIONS D'ENSEIGNEMENT

#### ⇒ Les horaires en EPS

2 heures en lycée soit 18 classes x 2h = 36h

Ces horaires sont partagés par trois professeurs. En outre, aucune heure n'est proposée pour l'association sportive (elle est en construction cette année et devrait ouvrir l'an prochain).

#### ⇒ Les professeurs

Il y a un poste à temps plein de 22 heures, un à temps partiel de 10 heures et un complément d'heure, soit 2 heures de cours sans association sportive.

Le complément de 2 heures qui est assuré par un professeur du collège Saint Vincent, collège jumelé au lycée. Il y a de plus, 1 heure de coordination assurée par le professeur à temps complet.

#### ⇒ Les installations sportives

**Le lycée ne possède aucune installation sportive**, nous devons donc utiliser des installations municipales. Celles ci nous sont prêtées à certaines heures de la semaine.

Actuellement, nous disposons :

- **Du stade des Poissonniers** : situé à 25 minutes de l'établissement, au 9 rue Jean Cocteau 75018 Paris, tel : 01.42.51.24.68

Il possède 2 gymnases intérieurs, 2 terrains de football extérieurs, 1 piste d'athlétisme avec 2 sautoirs, 1 terrain de volley extérieur, 1 demi-terrain de basket extérieur avec 1 seul panier et 2 terrains de tennis. Il y a des vestiaires dans les gymnases et sous les gradins du terrain extérieur.

**Nous nous rendons sur cette installation toute la semaine pendant l'année entière.**

- **Du gymnase Tristan Tzara** : situé à 10 minutes de l'établissement, au 11 rue Tristan Tzara 75018 Paris, tel : 01.46.07.42.27

Il possède 1 gymnase, une piste extérieure de 50m, un terrain de volley extérieur, des petits terrains de Basket-ball extérieur. Il y a des vestiaires dans le gymnase.

**Nous nous rendons sur cette installation le mardi, mercredi, jeudi et vendredi de la période 1 à 4.**

Les unités pédagogiques ont été divisées en 6 périodes, et ne répondent pas pour le moment aux nouvelles exigences des textes de collège.

- **Du gymnase Pajol** situé à 10 minutes de l'établissement, au 26 rue Pajol 75018 Paris, tel : 01.46.07.37.07

Il possède 1 gymnase intérieur, 1 dojo, une salle polyvalente, une salle de danse. Il y a des vestiaires dans les gymnases.

**Nous nous rendons sur cette installation le Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi sur différentes périodes de l'année.**

Les unités pédagogiques ont été divisées en 4 périodes.

- **Piscine Hébert** situé à 5 minutes de l'établissement, au : 2 rue des fillettes 75018 Paris, tel : 01.55.26.84.90

C'est une piscine de 25m avec 5 couloirs.

**Nous nous rendons sur cette installation le Vendredi après-midi à l'année avec les classes de secondes et de terminales.**

- **Gymnase des Amiraux** situé à 25 minutes de l'établissement au 12 rue des amiraux 75018 Paris, tel : 01.42.52.34.20. Il possède deux gymnases de type A.

D'après l'article 40 de la loi 2000-627 du 6 juillet 2000, des conventions d'utilisation tripartites doivent être signées entre l'établissement, la collectivité de rattachement et les propriétaires des équipements sportifs.

### ⇒ **Le matériel**

Nous avons un budget pour le fonctionnement de l'EPS qui est de 1000 euros chaque année. Cette somme nous permet de renouveler le matériel usé ou cassé. Ainsi que d'acheter du matériel pour les nouveaux projets.

### ⇒ **La tenue**

Une tenue adaptée à la pratique sportive est indispensable en cours d'EPS (basket et short ou survêtement)

Elle dépend aussi de l'activité pratiquée, du lieu et de la saison.

Si un oubli exceptionnel est toléré, chaque professeur prend la sanction qu'il juge profitable afin d'aider l'élève étourdi !

### LES OBJECTIFS PAR NIVEAU DE CLASSE

Compte tenu de la diversité des filières et de l'hétérogénéité des élèves par rapport aux filières, il nous semble intéressant de définir des objectifs prioritaires par rapport aux caractéristiques des élèves dans chaque cursus (voir tableau).

<b>Cursus</b>	<b>Caractéristiques des élèves</b>	<b>Objectifs prioritaires</b>
<b>Seconde</b>	<p>Adaptation au lycée.</p> <p>Difficulté à rentrer en action</p> <p>Faire sans réfléchir</p> <p>Qualités physiques différentes d'un élève sur l'autre.</p> <p>Entrée dans l'adolescence</p> <p>Elèves très hétérogènes venant d'établissements différents</p> <p>La moitié des élèves ne mangent pas le matin</p> <p>Une majorité d'élève n'ont pas de chaussures appropriées</p> <p>Les élèves sont originaires de milieux sociaux différents.</p> <p>Les élèves sont issus de cultures différentes.</p>	<p>Travailler pour soi.</p> <p>Collaborer avec tous ses camarades</p> <p>Ecouter attentivement et comprendre les consignes et savoir les mettre en place</p> <p>Connaître les principes d'échauffement (groupe musculaire, principe physiologique...)</p>
<b>Première</b>	<p>La moitié des élèves ne mangent pas le matin</p> <p>Une majorité d'élève n'ont pas de chaussures appropriées</p> <p>Les élèves sont originaires de milieux sociaux différents.</p> <p>Les élèves sont issus de cultures différentes.</p> <p>Grande hétérogénéité selon les filières</p>	<p>Idem en 2de +</p> <p>Approfondissement sur les principes d'action des APSA</p>
<b>Terminale</b>	<p>La moitié des élèves ne mangent pas le matin</p> <p>Une majorité d'élève n'ont pas de chaussures appropriées</p> <p>Les élèves sont originaires de milieux sociaux différents.</p> <p>Les élèves sont issus de cultures différentes.</p> <p>Grande hétérogénéité selon les filières</p>	<p>Prise en charge de son apprentissage par rapport aux consignes données</p> <p>Connaître les principes, règlement et pratique de chaque APSA</p> <p>Connaître son corps et les effets de l'activité.</p>



## PROGRAMMATION DES APSA PAR NIVEAU

Compétences culturelles	Les « groupements »	Activités	Lycée		
			2de	1 <sup>ère</sup> S/L/ES/STMG	Term S/L/S/STMG
<b>CP1 : réaliser une performance motrice mesurable à une échéance donnée</b>	Activités athlétiques	Course de ½ fond Vitesse, relais 3x500m		X	X
	Activités aquatiques	Natation vitesse			
<b>CP2 : se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains</b>	Activités physiques de pleine nature	Course d'orientation Natation sauvetage Escalade			
<b>CP3 : réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique.</b>	Activités gymniques	Agrès Saut de cheval Sol			
	Activités physiques artistiques	GRS Acrosport Danse	X	X	X X
<b>CP4 : conduire ou maîtriser un affrontement individuel ou collectif.</b>	Sports Collectifs	Basket-ball Hand-Ball Rugby Volley-ball Football	X		X
	Sports de combat	Lutte <i>Boxe</i>			
	Sports de raquettes	Badminton Tennis de table	X	X	X
<b>CP5 : réaliser et orienter son activité physique en vue du développement et de l'entretien de soi.</b>		Course en durée Muscultation Natation durée <i>STEP</i>	X		X

## **B. LES EVOLUTIONS DE LA PROGRAMMATION**

### **▪ Un ensemble varié et complet**

Les efforts ont été faits pour proposer aux élèves un ensemble varié et complet d'activités afin de répondre à un maximum de compétence permettant de développer l'ensemble des 5 compétences culturelles définies par les programmes :

### **▪ Une prise en compte des spécificités des filières**

- Nous avons également cherché à s'adapter aux caractéristiques des élèves présents dans les différentes filières du lycée, les différences assez marquées (générales, technologiques)

## **C. EVALUATION**

L'évaluation de chaque APSA se fait en fin de cycle suivant les modalités données sur les fiches des programmes.

- Pour les classes qui ne sont pas en examen, la note du cycle est la moyenne suivant la fiche d'évaluation de l'activité proposée qui se trouve en annexe.
- Pour les classes à examen (BAC général et technologique) les modalités sont définies les fiches d'évaluation nationales qui se trouvent en annexes pour les activités pratiquées.

## **D. CONSTITUTION DE L'EMPLOI DU TEMPS EN EPS**

Il dépend des installations sportives prêtées par la municipalité. Une fois les installations déterminées, les enseignants d'EPS élaborent leurs activités physiques pour chacune des classes en fonction des intentions éducatives.

- Répartition des classes : chaque collègue à des classes d'enseignement général (2de, 1ere, Term)
- Nous nous répartissons les classes à examen. Sachant que deux classes sont réunies sur le même créneau horaire afin de proposer différents menus aux élèves et mettre en place la co-évaluation.

## LES DEPLACEMENTS SUR LES INSTALLATIONS SPORTIVES

(Cette feuille est à distribuer aux élèves en début d'année)

Comme il est écrit dans le règlement intérieur, voté par le Conseil d'Administration.

« Les élèves se rendent par leurs propres moyens sur les installations sportives, en respectant les règles de ponctualité, puis reviennent seuls au lycée »

L'enseignant d'EPS est responsable des élèves à partir des horaires suivants :

**Du gymnase Poissonniers** : situé à 25 minutes de l'établissement, au 9 rue Jean Cocteau 75018 Paris, tel : 01.42.51.24.68

**Du gymnase des Amiraux** : situé à 25 minutes de l'établissement, au 12 rue des Amiraux 75018 Paris, tel : 01.42.52.34.20.

Créneaux horaires	Heure du début de cours	Heure de fin de cours
8h15 – 10h05	8h15	9h40
10h05 – 12h	10h25	11h40
13h05 – 15h	13h05	14h40
15h-17h	15h25	17h00

**Du gymnase Tristan Tzara et Pajol** : situé à 10 minutes de l'établissement, au 11 rue Tristan Tzara 75018 Paris tel : 01.46.07.42.27 et 26 rue Pajol 75018 Paris

Créneaux horaires	Heure du début de cours	Heure de fin de cours
8h15-10h00	8h15	9h55
10h05-12h00	10h20	11h50

**De la piscine Hébert** : situé à 5 minutes de l'établissement au 2 rue de fillettes 75018 Paris, tel : 01.55.26.84.90

Créneaux horaires	Heure du début de cours	Heure de fin de cours
13h30-14h30	13h30	14h15
15h00-17h00	15h00	16h30

## E. LES INAPTITUDES

Textes officiels :

- Contrôle médical des inaptitudes à la pratique de l'EPS dans les établissements (décret du 11/10/1988, BO n°39 du 17/11/1988)
- Contrôle médical des inaptitudes à la pratique de l'EPS dans les établissements (arrêté du 13/09/1989, BO n° 38 du 26/09/1989)
- Contrôle médical des inaptitudes à la pratique de l'EPS dans les établissements (circulaire du 17/05/1990, BO n° 25 du 21/06/1990)
- Organisation et évaluations des épreuves aux baccalauréats, BT, BEP et CAP pour les candidats handicapés physiques et les inaptes partiels (circulaire du 30/03/0994, BO n°15 du 14/04/1994)

On ne parle plus de dispense en EPS mais **d'inaptitude** (qui peut être totale ou partielle) à pratiquer une activité physique et sportive mais cela ne dispense pas de la présence en cours d'EPS.

L'inaptitude à l'EPS est précisée par un certificat médical. Tant que le certificat médical n'est pas donné au professeur d'EPS, **la présence aux cours d'EPS est obligatoire**. Seul le professeur d'EPS peut dispenser l'élève de cours.

### **Inaptitude totale.**

1. Les élèves doivent faire remplir par leur médecin un certificat médical ACADEMIQUE.
2. Rendre le certificat au professeur d'EPS (et non au bureau des surveillants), celui-ci le transmettra à l'administration.
3. Ces élèves seront suivis par le médecin de santé scolaire si l'inaptitude dépasse 3 mois (consécutifs ou cumulés)
4. La présence de l'élève en cours d'EPS est obligatoire pour une dispense de 15 jours et moins. Pour une dispense de plus de 15 jours, seul le professeur peut dispenser l'élève de cours.

### **Inaptitude partielle** (par exemple : l'asthme)

1. Les élèves doivent faire remplir par leur médecin un certificat médical.
2. Le médecin de l'élève donne, dans le respect du secret médical, toutes indications utiles permettant d'adapter la pratique de l'EPS aux possibilités de l'élève.

3. La présence en cours est donc obligatoire et l'enseignant adaptera ses demandes en fonction des possibilités de l'élève.

### **Pour les classes à examen.**

Pour toute inaptitude de plus de 3 mois (consécutifs ou cumulés), le médecin scolaire convoquera l'élève. (Aucun certificat ne peut avoir un effet rétroactif). Obligation de se présenter aux convocations du médecin scolaire. Toute absence de certificat du médecin scolaire entraînera un zéro à l'examen.

### **F. CIRCUIT DES CERTIFICATS MEDICAUX EN EPS**

L'élève dispensé à l'année où ayant des problèmes médicaux relatifs à la pratique de l'EPS doit faire remplir par son médecin traitant un certificat médical.

L'élève remet ensuite la photocopie du certificat médical **à son professeur d'EPS.**

Si l'élève est dispensé plus de 3 mois (consécutifs ou cumulés) ou pour une activité (par exemple la natation), le médecin scolaire va convoquer l'élève (convocation envoyée à la famille pour les élèves souvent absents)

Le médecin scolaire tient informé le professeur d'EPS (certificat médical ou absence à la convocation...)

### **G. LES ACCIDENTS EN EPS**

Quand un élève se blesse au stade des Poissonniers, gymnase Pajol, piscine Hébert ou Tristan-Tzara, suivant la gravité,

- Soit l'enseignant appelle directement les pompiers si l'accident est grave.
- Soit l'élève se repose en attendant d'aller mieux et reviens à la fin du cours à l'établissement et est pris en charge par l'administration.

L'élève accidenté est donc pris en charge, soit par l'administration soit par les pompiers. L'enseignant d'EPS doit toujours rester avec sa classe.

Le problème se pose quand l'accident a lieu sur les installations extérieures.

Si l'élève est mineur, les pompiers demandent l'accompagnement d'une personne majeure. La vie scolaire doit alors détacher un surveillant pour accompagner l'élève.

**Si l'élève accidenté est en 2des ou Bac ES, L, S, STG(1<sup>ère</sup> et Term.)** l'enseignant d'EPS fera une déclaration spécifique à l'EPS. Les frais restent à la charge de l'assurance personnelle de l'élève.

## 6. L'AS AU LYCEE CHARLES DE FOUCAULD EN DETAILLE

- ❖ Se référer au projet Association sports et loisir Saint-Vincent

## 7. EVALUATION DU PROJET

### A. DIFFICULTES RENCONTREES

#### ➤ Par rapport aux installations

- Il nous manque des créneaux horaires dans le gymnase Poissonnier, Ostermeyer et Tristan Tzara pour pouvoir varier les APSA pour toutes les classes.
- Les surfaces de pratique réduite par rapport au nombre d'élèves présent.

- Par rapport aux APSA

#### En badminton :

- Problème de sécurité, 6 à 9 terrains peuvent être installés mais les terrains sont « collés » les uns aux autres. Il n'y a pas de zone de sécurité pour éviter que les élèves se donnent des coups de raquette.

#### En athlétisme

- Nous n'avons pas de matériel de lancer et il est interdit de travailler sur les 2 terrains de football du Parc des Sports. En outre nous pouvons pratiquer le relai, la vitesse, l'endurance. Un problème se pose quand à la sécurité car il y a généralement une multitude de classe qui fait la même activité.

#### ⇒ Par rapport à la programmation des APSA

Les APSA proposées au lycée sont variées, même si nous sommes vite limités par les activités que nous pouvons pratiquer. Cela nous renvoie toujours au même problème, celui des installations sportives mises à notre disposition, ainsi que du matériel.

### B. L'ABSENTEISME EN EPS

Peu d'élèves absents au lycée général et technologique.

### C. LE SUIVI DES INAPTES

- Quelques certificats d'inaptitude.

- Facilité à traiter les inaptes partiels, la vie scolaire nous faisant parvenir très rapidement les inaptitudes.
- Attention aux certificats « trafiqués » et aux certificats de complaisance.
- Le médecin scolaire n'est pas présent dans l'établissement, ce qui ne nous permet pas de traiter tous les inaptes.
- Dans les textes, le médecin scolaire devrait examiner tous les élèves ayant plus de 3 mois d'inaptitude (consécutif ou non).

## 8. CONCLUSION

Malgré toutes les difficultés rencontrées pour proposer aux élèves de l'établissement une Education Physique et Sportive diversifiée, il est très agréable de travailler au lycée Charles de Foucauld.

Les élèves sont pour la grande majorité d'entre eux scolaires et dynamiques, ils aiment l'EPS et participent de façon très active.

L'équipe éducative de l'établissement qui encadre tous ces jeunes, est dans son ensemble, énergique et motivée.

Quant à la direction du lycée, elle nous soutien totalement.

Le proviseur du lycée Charles de Foucauld encourage les initiatives venant des professeurs d'EPS.

Cet appui nous pousse à faire toujours plus pour nos élèves.

✱ *Projet réalisé en 2009*

*Feydel Cedric*

✱ *Mis à jour septembre 2016*

*Feydel Cedric et Poitevin*

*Jérémy*

## **ANNEXES (en construction)**

### **A. Le savoir-nager**

### **B. L'ère du numérique**

### **C. Les alertes pollutions**

L'occurrence des alertes pollutions ne cesse de s'accroître dans la ville de Paris et ses alentours. Se pose donc naturellement la question de la pratique de l'EPS. Il est dit qu'en cas d'alerte pollution il est recommandé d'éviter les activités sportives intenses d'autant plus si les installations se trouvent près d'un axe routier (Voir airparif).

Dans le lycée Charles de Foucauld, la totalité des activités d'extérieure se déroulent au gymnase poissonnier, proche voisin de la porte de Clignancourt et son périphérique. Cette situation géographique nous amène à penser qu'il serait nécessaire de mettre en place des activités à faible intensité physique. L'annulation du cours n'étant pas la seule solution dans un emploi du temps où le lycéen ne pratique que deux heures d'activités physiques par semaine.